Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 43 (1970)

Heft: 1

Artikel: Brèves nouvelles de nos organisations professionnelles

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126819

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La formation des dessinateurs en bâtiment

A propos d'un communiqué du groupe de travail vaudois («Habitation», octobre 1969)

Le Comité général du SYNTEC (Syndicat général des employés techniques), représentant une large partie des employés techniques sur la place de Genève dans les branches: métallurgie, électricité, chauffage, ventilation, bâtiment, architecture, travaux publics et entreprises, a pris connaissance des réformes que différents milieux (notamment patronaux) tentent d'apporter au statut de l'apprentissage.

Il s'agit principalement de l'introduction d'un apprentissage accéléré de deux ans au lieu de la durée normale de quatre ans pour ces professions. Ces réformes tendraient à accentuer les différences entre les niveaux de formation.

Le Comité du SYNTEC considère que:

1. La formation professionnelle est une affaire sérieuse, et importante pour l'avenir de nos jeunes. Aujourd'hui, l'apprentissage constitue trop souvent une forme d'exploitation déguisée.
2. L'économie de notre pays réclame des travailleurs qualifiés le mieux possible dans leur profession.

En conséquence, les réformes proposées priveraient d'une part les travailleurs d'une formation professionnelle complète, ce qui les expose au chômage technologique; d'autre part, elles accentuent les divisions entre les salariés, en renforçant la hiérarchie dans les entreprises.

La SYNTEC s'élève donc avec la dernière énergie contre toute réduction de la durée de l'apprentissage, et réaffirme le droit démocratique de chacun à une formation professionnelle complète et continue.

Brèves nouvelles de nos organisations professionnelles

L'aménagement de nos cimetières

Entre le petit cimetière qui orne, tout naturellement et comme un jardin des morts, les églises de nombre de nos paroisses rurales et le cimetière militaire dont les dernières guerres ont laissé de terribles exemples, il y a quelque chose de commun qui exprime mieux le terme allemand de «Friedhof» et qui est la volonté de réserver une terre à part pour les morts. Un cimetière n'est pas un parc et sa beauté doit lui être spécifique.

D'aucuns, aujourd'hui, se demandent s'il ne faut pas modifier l'aménagement des cimetières pour n'en plus faire un lieu réservé, sans se rendre compte qu'il ne s'agit pas simplement d'une question qui relève de l'urbanisme ou de l'art des jardins, mais un élément qui tient à nos mœurs, pour ne pas parler de religion.

Les paysagistes et les marbriers de Suisse romande ont organisé récemment un séminaire sur l'aménagement des cimetières. De nouvelles conceptions ont été évoquées: abandon des haies et des chemins, engazonnement général, tombes sans bordure, etc.

Il est fort souhaitable que les corps professionnels intéressés ne se replient pas sur une conception sclérosée, et imaginent des solutions nouvelles. Autre chose est de savoir si les règlements communaux doivent imposer des critères d'ordre esthétique, notamment en ce qui concerne les monuments funéraires. Les échanges de vues qui ont eu lieu à l'occasion de ce séminaire ont fait apparaître combien il était téméraire de vouloir imposer un goût particulier en cette matière.

Dans tous les cas, la collaboration des intéressés, parmi lesquels les urbanistes, s'avère indispensable, même dans une petite commune, si l'on veut que le champ du repos soit en harmonie avec la nature et avec nos mœurs.

Centre patronal d'information et d'action,
avenue Agassiz 2, 1001 Lausanne,
tél. 22 75 21.

Défense civile dans la construction

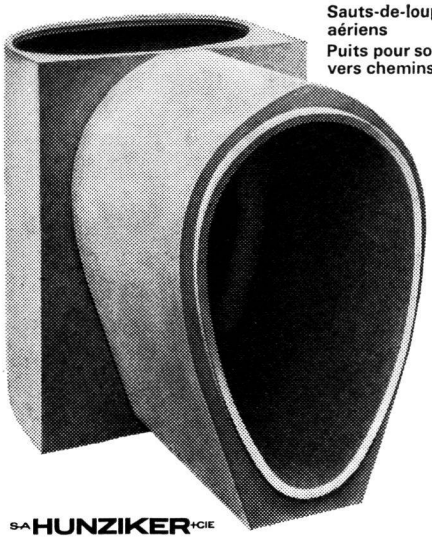

Sauts-de-loup pour abris aériens
Puits pour sorties de secours vers chemins d'évasion

S.A. HUNZIKER + CIE

Fabriques de matériaux de construction à Berne, Brougg, Landquart, Olten, Pfäffikon SZ et Zurich-Oerlikon

Chauffages centraux

WILLY BRAUCHLI

Lausanne Av. Tissot 2 Tél. (021) 23 32 95